

Fiche synthétique des résultats du point de prélèvement n° 19: Étier de Sallertaine à Beauvoir Sur Mer



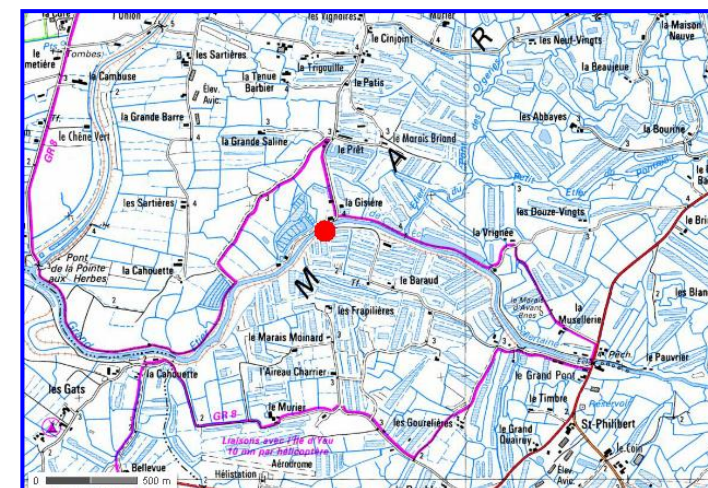
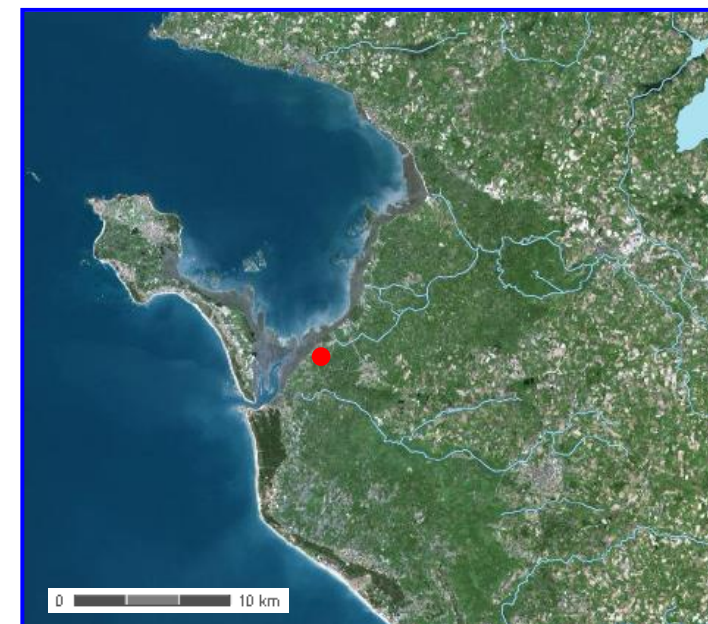
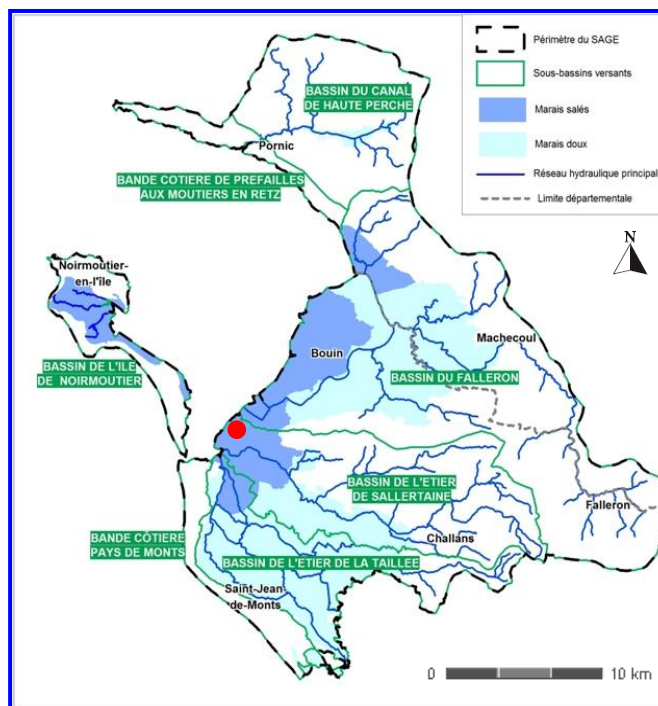
Caractéristiques de la station

Localisation : étier de Sallertaine
Communes : Beauvoir sur Mer (85)
Sous-bassin versant : étier de Sallertaine - marais
Gestionnaire : CQEL

Descriptif du suivi

Pour le suivi physico-chimique, les campagnes de prélèvements ont été effectuées 1 à 2 fois par mois en janvier, mars, avril, novembre et décembre en 2008 et 2009.

Pour les analyses microbiologiques, les prélèvements ont été effectués aux mêmes dates que précédemment en 2008 et 2009.



Caractéristiques physico-chimiques

Situation de la qualité de l'eau par rapport aux objectifs de « bonne qualité » fixée par la DCE

| | O2 (% sat) | MES (mg/l) | NH4+ (mg/l) | NO3 (mg/L) | PO4 (mg/L) |
|-------------------------------------|------------|------------|-------------|------------|------------|
| Objectif de bonne qualité de la DCE | [90;70] | | [0,1;0,5] | [10;50] | [0,1;0,5] |
| 2008-2009* | 67,4 | 127,6 | 0,86 | 8,208 | 1,186 |

* Valeur calculée à partir du percentile 90

Réglementation

La directive 2000/60/CE du 23 octobre 2000 (DCE), établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau, fixe plusieurs objectifs :

- atteindre un bon état des eaux en 2015
- réduire progressivement les rejets, émissions ou pertes pour les substances prioritaires,
- et supprimer les rejets d'ici à 2021 des substances prioritaires dangereuses.

L'arrêté du 25 janvier 2010 définit les méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface.

La légende ci-contre est définie selon l'annexe 3 du présent arrêté.

Légende « Qualité de l'eau » selon la directive DCE :

- Très bonne
- Bonne
- Moyenne
- Médiocre
- Mauvaise
- Objectif inexistant

Le suivi réalisé en 2008-2009 sur cette station permet de faire ressortir les éléments suivants :

Les teneurs en azote ammoniacal classent l'eau en qualité moyenne, indiquant une pollution organique ponctuelle et récente au moment des prélèvements.

Les valeurs en nitrates sont faibles en 2008-2009 classant l'eau en qualité « très bonne ». Cependant, il faut tempérer cette observation car le changement de référentiel a modifié l'appréciation de la qualité des eaux pour ce paramètre ; celles-ci auraient été classées en qualité « bonne » avec la grille SEQ par altération.

Les teneurs en orthophosphates indiquent une eau de mauvaise qualité, ces valeurs ayant été retrouvées principalement lors des prélèvements de novembre et décembre 2008, signe d'une altération du cours d'eau par des rejets d'origine agricole ou domestique.

Les valeurs en dioxygène dissous, relativement faibles, correspondent à une eau de qualité moyenne en 2008-2009.

Nous ne disposons pas des teneurs en carbone organique afin d'évaluer la charge organique globale du milieu.

Généralités

Quelques repères :

L'**oxygène dissous** est indispensable à la vie aquatique animale ; les variations de sa teneur sont aussi importantes que la valeur du taux absolu. La **demande chimique en oxygène (DCO)** correspond à la quantité d'oxygène consommée par voie chimique pour oxyder l'ensemble des matières oxydables présentes dans l'eau. La **demande biochimique en oxygène (DBO5)** correspond à l'oxygène qui a été utilisé par des bactéries pour dégrader les matières organiques biodégradables présentes dans l'eau. Le **carbone organique dissous (COD)** contribue au bilan de l'oxygène. Il s'agit de la matière organique dissoute, provenant du lessivage des sols ou des rejets urbains. Il permet de suivre l'évolution d'une pollution organique dans le milieu aquatique.

L'azote est présent sous forme organique (**azote kjeldhal** et ammonium), et sous forme minérale (nitrites, nitrates). L'**ammonium (NH₄⁺)**, indique une difficulté des cours d'eau à assimiler une pollution organique récente. L'**ion nitrate (NO₃⁻)** est la principale forme d'azote inorganique trouvée dans les eaux naturelles ; il provient des effluents industriels et domestiques ainsi que du lessivage des terres agricoles.

Le phosphore est présent naturellement dans les roches, le sol, les déjections animales et les végétaux, mais provient également de rejets domestiques, agricoles ou industriels. Sa présence est déterminée par la mesure des concentrations en **orthophosphate (PO₄³⁻)** et en **phosphore total (P tot)**.

Les **matières azotées, le phosphore et les nitrates** entraînent un développement de la végétation, ayant pour conséquence l'eutrophisation artificielle. Phosphore et azote sont utilisés en engrais, en tant qu'élément nutritif pour les plantes.